

Délires religieux chez nos élus



LOÏC TASSÉ

Vendredi, 17 février 2017 08:23

MISE à JOUR Vendredi, 17 février 2017 08:27

Est-ce que certains de nos dirigeants sont tombés sur la tête ?

Le délire sur l'islamophobie ou sur l'intolérance vestimentaire est en train de dépasser toutes les bornes de la raison.

Faut-il vraiment rappeler que ce sont les libertés religieuses qui reposent sur les libertés démocratiques et non pas l'inverse ?

Les religions ne sont pas à l'origine des démocraties. La démocratie a émergé d'une longue lutte, entre autres contre les pouvoirs religieux.

Et voilà que parce que des critiques religieuses déplaisent à quelques dévots musulmans, il faudrait que le parlement canadien vote une motion qui condamne « l'islamophobie » ? Cet appui aux dérives religieuses trouve le même écho à Québec chez le premier ministre.

Le devoir de critique

Critiquer l'islam radical devrait être un devoir d'État des citoyens et des élus. Le wahhabisme, en particulier, constitue un véritable programme politique qui vise à renverser les démocraties.

Comment parler du voile autrement qu'en termes de répression sexuelle ? Au nom de quelle pudeur irraisonnée des dirigeants religieux interdisent-ils aux femmes de sortir de chez elles autrement que presque entièrement couvertes ? Alors qu'elles ne sont pas couvertes dans leur maison, alors qu'il fait 35 degrés à l'ombre ? Expliquez-nous, Charles Taylor, quel principe philosophique tordu justifie donc cette oppression et cette souffrance ?

Les errances des premiers ministres

Comment un premier ministre peut-il prendre le parti de l'oppression contre celui de la liberté ? L'oppression sexuelle est tellement bien intégrée que certaines femmes musulmanes croient agir en toute liberté. Dites-nous messieurs Trudeau et Couillard, vos parents ne vous ont-ils jamais raconté comment l'église catholique terrorisait la population québécoise avec ses histoires de péchés mortels ? Comment les hommes et les femmes croyaient sincèrement agir pour leur bien, alors qu'ils étaient soumis aux dictats des curés ? Êtes-vous donc incapable de voir les parallèles avec ce que certains nouveaux leaders religieux imposent aujourd'hui à des Québécois de diverses religions ?

À bien y penser, vous êtes l'illustration que si la Révolution tranquille nous a débarrassés de la mainmise de la religion, nous en avons tout de même gardé quelques curés.

Des actes qui devraient être criminels

Bien d'autres injonctions religieuses sont complètement imbéciles et même mortelles. Comment se fait-il que des Témoins de Jéhovah puissent interdire à leurs ouailles les transfusions de sang, ce qui peut les tuer ? Répandre des croyances aussi dangereuses pour la santé devrait être sanctionné par le code pénal. Aucun principe philosophique ou légal ne devrait jamais aboutir à justifier des croyances meurtrières.

Comment se fait-il que des enfants de juifs ultra-orthodoxes soient élevés dans l'ignorance des sciences ? Comment peut-on justifier l'autarcie sociale que ces religieux ultra-orthodoxes imposent à leur communauté ?

La démocratie libère les esprits

La liste des injonctions religieuses est longue. Le plus souvent elles contribuent à maintenir les pratiquants dans la terreur d'un enfer après la mort.

Ces pratiques religieuses emprisonnent les esprits et les soumettent aux volontés de leaders religieux. La démocratie libère les citoyens parce qu'elle ne les soumet qu'à eux-mêmes.

Quand des croyants veulent faire taire des critiques, c'est parce que ces critiques visent juste.

En flattant les croyances religieuses les plus radicales, certains de nos élus espèrent récolter davantage de votes. En réalité, ils s'éloignent de la majorité de la population. Mais surtout, ils trahissent les fondements de la démocratie.